



CITEO PRO

Société par actions simplifiée

Au capital de 30.000 euros

Siège social : 2 bis, Avenue de Taillebourg, 75011, Paris

978 523 645 RCS Paris

(la « **Société** »)

**AVIS DU COMITE DES PARTIES PRENANTES DE LA FILIERE EMBALLAGES DE LA
RESTAURATION DU 10 SEPTEMBRE 2025**

Ordre du jour

1. *Présentation pour avis* du montant des contributions financières au titre de l'année 2026
2. *Présentation pour information* du bilan des actions de communication auprès des restaurateurs

I. Registre de présence

Le 10 septembre 2025 à 14h00

Les membres du Comité des Parties Prenantes de la filière restauration (le « Comité ») de la Société se sont réunis par vidéo conférence *via* l'application Teams, sur convocation du Président exécutif de la Société en date du mercredi 27 août 2025, adressée par voie électronique.

Assistent à la réunion en qualité de membres du Comité des Parties Prenantes de la filière restauration de Citeo Pro :

Au titre du collège « producteurs » :

- M. Ludovic MAITRIAS, titulaire, représentant de la Fédération du Commerce et de la Distribution (FCD) ;
- Cristina DURLESTEANU, titulaire, représentante de l'Association Nationale des Industries Alimentaires (ANIA) ;
- Stéphane MAURIN, suppléant, représentant de la Confédération des Grossistes de France (CGF) ;
- Mme Frédérique LEHOUX, titulaire, représentante du GECO Food Service.

Au titre du collège « opérateurs de la prévention et de la gestion des déchets » :

- Mme Catherine JUNG, titulaire, représentante de l'Alliance Recyclage (uniquement pour la présentation pour information) ;
- Mme Lucia PEREIRA, suppléante, représentante de Réseau Vrac et Réemploi (RVR).

Au titre du collège « collectivités territoriales » :

- M. Bertrand BOHAIN, titulaire, représentant du Cercle National du Recyclage (CNR) ;
- Mme Sylviane OBERLE, titulaire, représentante de l'Association des Maires de France (AMF).

Est absent :

Au titre du collège des « opérateurs de la prévention et de la gestion des déchets » :

- La représentante de la Fédération Nationale des Boissons (FNB).

Au titre du collège « collectivités territoriales » :

- Le représentant de Villes de France.

Au titre du collège « associations de protection de l'environnement et associations de défense des consommateurs » :

- La représentante de Zero Waste France (ZWF) ;
- Le représentant de l'Association de Défense, d'Education et d'Information du Consommateur (ADEIC) ;
- La représentante de France Nature Environnement (FNE).

Assistent également à la réunion, en tout ou partie :

- Sabine HALTEBOURG, Directrice des Opérations, Citeo Pro ;
- Clémentine LETELLIER, Responsable Communication, Citeo Pro ;
- Estelle MARTIN, Responsable Modélisation Tarif, Citeo ;
- Clara SELIGMANN, Directrice des Affaires Publiques, Citeo ;
- Dominique ARNAUDON, Chargée de mission Affaires réglementaires et Concertation, Citeo.

Le registre de présence fait état des membres du Comité et des représentants de la Société assistant à la réunion du Comité par tout moyen de télécommunication.

Frédérique LEHOUX préside la réunion en sa qualité de Présidente du Comité des Parties Prenantes de Citeo Pro (la « **Présidente** »).

Clara SELIGMANN est désignée comme secrétaire de la réunion du Comité (la « **Secrétaire de séance** »).

En présence du quorum requis par le règlement intérieur, le Comité a valablement délibéré sur les projets soumis à leurs avis.

II. Saisine pour avis

Présentation pour avis du montant des contributions financières au titre de 2026.

Comité des Parties Prenantes Citeo Pro - Résultat du vote

Collège des producteurs :

- Fédération du Commerce et de la Distribution : **avis favorable**
- Association Nationale des Industries Alimentaires : **avis favorable**
- Confédération des Grossistes de France : **avis favorable**
- GECO Food Service : **avis favorable**

Collège des opérateurs de la prévention et de la gestion des déchets :

- Réseau Vrac et Réemploi : **avis favorable**

Collège des collectivités territoriales :

- Cercle National du Recyclage : **avis favorable**
- Association des Maires de France : **avis favorable**

Avec sept (7) avis favorables, zéro (0) avis défavorable et zéro (0) abstention, le Comité approuve le montant des contributions financières au titre de l'année 2026.

**Présidente du Comité des Parties Prenantes
Citeo Pro**

Frédérique LEHOUX, Geco Food Service

**Scrutatrice - Comité des Parties Prenantes
Citeo Pro**

*Lucia PEREIRA,
Réseau Vrac et Réemploi*

Frédérique Lehoux

Lucia Pereira